

Chères Noiséennes, chers Noiséens,

Je vous prie de bien vouloir trouver ci-après un point de situation quant au projet de l'Etat d'implanter une prison dans la Commune de Noisneau à horizon 2027.

Nous sommes, à ce jour, toujours dans l'attente d'une position claire de l'Etat face au refus de la population noiséenne, de la municipalité et des villes voisines d'accueillir un tel établissement sur notre commune.

Nous avons découvert, le 18 octobre dernier par voie de Presse, la carte pénitentiaire présentée par la Ministre de la Justice. Notre commune y est clairement ciblée pour recevoir un établissement pénitentiaire d'une capacité de 700 places, soit 30% des places prévues dans la Région Ile-de-France.

L'ensemble des élus locaux franciliens ont déclaré leur vive opposition à ce projet dans le Val-de-Marne. Ainsi, la Présidente de Région, Valérie Pécresse, le Président du Département, Christian Favier, le Président de la Métropole du Grand Paris, Patrick Ollier, l'ensemble des parlementaires se sont joints à moi, au Président du Territoire, Laurent Cathala, et aux élus locaux pour dénoncer cette décision unilatérale des services de l'Etat et de son Ministère, prise sans aucune concertation de la population ou de ses élus.

Au-delà de la forme, absolument surréaliste et scandaleuse, c'est aussi le fond qui a suscité de vives réactions de la classe politique, toutes tendances confondues, y compris de la part de notre Députée de la majorité présidentielle, Madame Maud Petit. Cette dernière s'est notamment inquiétée, à juste titre, de l'aggravation des déséquilibres franciliens Est-Ouest qu'un tel projet entraînerait.

En décembre dernier, elle s'est exprimée à l'occasion d'une réunion publique pour le projet d'agro-quartier à Noisneau, soutenu par l'ensemble des collectivités franciliennes, mêlant logements, activité économique et circuits courts. Ce projet ambitieux serait rendu impossible si une prison devait être construite à proximité, renforçant les inquiétudes des élus et des habitants.

Prenant acte de l'opposition massive qui s'est constituée contre ce projet, Madame la Ministre de la Justice, Nicole Belloubet, a accepté de nous recevoir en décembre dernier. A l'occasion, elle a notamment reconnu le manque total de concertation dans cette affaire et s'en est excusée.

# UNE RENCONTRE DÉCISIVE POUR L'AVENIR

A l'écoute de nos arguments, Madame la Ministre a entendu la volonté des collectivités territoriales franciliennes de mener le projet d'agro-quartier de Noiseau à son terme. Et en conclusion, elle nous a confirmé que rien ne se ferait contre l'avis des maires.

A l'issue de cette rencontre, nous avons entrepris avec notre Députée et le Président de GPSEA de nombreuses actions auprès de son cabinet pour fixer un rendez-vous à Noiseau comme elle nous l'avait promis. Nous avons également en parallèle envoyé un courrier de protestation au Président de la République, resté sans réponse depuis des mois.

**Après de nombreuses négociations, de rendez-vous prévus puis annulés, je peux enfin vous annoncer que Madame la Ministre de la Justice, Garde des sceaux, vient de nous confirmer sa venue à Noiseau, le 27 juin 2019.**

Nous allons pouvoir lui démontrer que le site pressenti sur notre commune n'est pas une option cohérente pour un projet de prison et que ses services ont omis beaucoup trop de critères essentiels : peu de transports, toujours des voies saturées matin et soir, et pour mémoire notre projet d'agro-quartier qui évolue positivement (l'enquête environnementale sera finalisée en novembre).

Nous lui rappellerons aussi qu'elle s'est engagée, tout comme le Président de la République lors du grand débat d'Evry, à respecter les Maires et ne pas passer outre leur volonté. Nous espérons ainsi que les engagements prononcés seront tenus...

Je vous remercie pour votre soutien et votre confiance.

Bien à vous,

A blue ink signature consisting of several loops and a long horizontal stroke at the end.

Votre Maire,  
Yvan FEMEL